

2SDMI

Société par actions simplifiée au capital de 3 750 euros

Siège social : Zone artisanale du Plan Cumin

121 rue de l'Altesse

73800 PORTE DE SAVOIE

534 290 226 RCS CHAMBERY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 16 MARS 2026

...

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Sébastien BROTO SIMON de son mandat de Président à compter de ce jour, en prend acte.

L'associé unique décide de nommer, pour une durée indéterminée à compter de ce jour, Monsieur Swann COLLET demeurant 2 rue Jean Moulin 38640 CLAIX, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Sébastien BROTO SIMON.

Monsieur Swann COLLET, présent, déclare accepter ces fonctions et qu'il remplit toutes les conditions nécessaires à leur exercice.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, le mandat de Directeur Général de Monsieur Swann COLLET prend fin à compter de ce jour.

L'associé unique décide de ne pas nommer un nouveau Directeur Général en remplacement.

...

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des décisions ainsi prises, pour effectuer tous dépôts et formalités requis.

...

Extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Swann COLLET

Signed by:
 Swann Collet
8041A0812858458...